

Type	<input type="checkbox"/> Nouv. demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement	No. de la demande	
------	--	---	-------------------	--

Demandeur

Nom complet			
Adresse civique		Code postal	
Ville		Province	
Téléphone		Cellulaire	
Courriel			

Représentant*

Nom complet			
Adresse civique		Code postal	
Ville		Province	
Courriel			

*Une procuration est obligatoire

Localisation de l'emplacement faisant l'objet de la demande

Adresse	<input type="checkbox"/> Identique à l'adresse du requérant	Num. de lot	
		Code postal	
Ville		Province	

Détails du projet

Nombre de poules	
Emplacement du poulailler	
Dimensions du poulailler	Hauteur: _____ Largeur: _____ Longueur: _____
Dimensions du parquet extérieur	Hauteur (clôture): _____ Largeur: _____ Longueur: _____
Lieu d'entreposage de la nourriture	

Détails supplémentaires

Informations importantes

1. Le certificat d'autorisation est valide pour une période maximale d'une année calendrier et doit être renouvelé annuellement, avant de loger des poules sur sa propriété, d'augmenter le nombre de poules, de construire, modifier ou agrandir un poulailler et un enclos.
2. Le poulailler et son parquet extérieur doivent être maintenus dans un bon état de propreté. Les excréments doivent être retirés du poulailler quotidiennement, éliminés ou compostés de manière opportune.
3. Les eaux de nettoyage du poulailler et de son parquet extérieur ne peuvent se déverser sur la propriété voisine
4. La garde de poules, la disposition des excréments et des eaux usées ne peuvent, en aucun cas, constituer une nuisance pour les propriétés voisines. Aucune odeur liée à cette activité ne doit être perceptible à l'extérieur des limites du terrain où elle s'exerce.
5. La garde de coq est strictement interdite dans le périmètre urbain.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

JE DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-CONTRE SONT COMPLETS ET EXACTS ET QUE, SI LE PERMIS M'EST ACCORDÉ, JE ME CONFORMERAI AUX OBLIGATIONS ET DEVOIRS PRÉVUS AUX DISPOSITIONS DES LOIS ET RÈGLEMENTS POUVANT S'Y RAPPORTER. JE RECONNAIS QUE TOUTE MODIFICATION AUX INFORMATIONS CI-CONTRE DOIT ÊTRE SIGNIFIÉE À LA MUNICIPALITÉ ET QUE CEUX-CI DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE ANALYSE SUPPLÉMENTAIRE.

Signature du requérant

Date

